

# Un accueil complémentaire au retour à l'école

Début mai, la Ville de Biganos, en partenariat avec l'Education Nationale, a organisé le retour à l'école des élèves boïens. Pour faciliter l'organisation familiale particulièrement avec le retour au travail de certains parents, la commune met en place un accueil complémentaire réservé uniquement aux enfants qui ont repris le chemin de l'école en présentiel

## Les modalités pratiques :

- Pour les enfants d'élémentaire : 2 jours par semaine à Pardies.
- Pour les élèves de maternelle : 3 jours par semaine pour les Petites et Moyennes sections et 2 jours pour les Grandes sections, au sein des écoles maternelles.

Lors de ces temps d'accueil sont proposés aux enfants des activités socio-éducatives touchant des domaines variés : sport, culture, numérique, environnement et développement durable.

L'encadrement est quant à lui assuré par la municipalité avec des animateurs qualifiés.

Les demandes d'inscription seront étudiées au cas par cas par le service Education, disponible au 05 56 03 94 65 pour toute information complémentaire.

// VILLE DE BIGANOS //

## ACCUEIL COMPLÉMENTAIRE AU RETOUR À L'ÉCOLE

Début mai, la Ville de Biganos, en partenariat avec l'Éducation Nationale, a organisé le retour à l'école des élèves biganos. Pour faciliter l'organisation familiale, la commune met en place un accueil complémentaire réservé uniquement aux enfants qui ont repris le chemin de l'école en présentiel.

### MODALITÉS PRATIQUES //

- Pour les enfants d'élémentaire : 2 jours par semaine à Pardies.
- Pour les élèves de maternelle : 3 jours par semaine pour les Petites et Moyennes sections et 2 jours pour les Grandes sections, au sein des écoles maternelles.

Lors de ces temps d'accueil sont proposés aux enfants des activités socio-éducatives touchant des domaines variés : sport, culture, numérique, environnement et développement durable. L'encadrement est quant à lui assuré par la municipalité avec des animateurs qualifiés. Les demandes d'inscription seront étudiées au cas par cas par le service Éducation.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, le service Éducation se tient à disposition des parents au 05 56 03 94 65.

